



CLUB DES DAUPHINS COGNACAIS

SAISON SPORTIVE 2017 – 2018

DOCUMENT A CONSERVER

REPRISE DES ACTIVITES A PARTIR DU 13 SEPTEMBRE

ECOLE DE NATATION - SAUV'NAGE

1 SEANCE DE 45 MINUTES PAR SEMAINE A CHOISIR

A L'OUVERTURE DU CENTRE **X'EAU** LES JOURS ET HORAIRES CHANGENT

SEPTEMBRE A DECEMBRE

PISCINE MUNICIPALE

MERCREDI 13H30 O
 MERCREDI 15H45 O
 SAMEDI 13H45 O

DECEMBRE A JUIN

CENTRE AQUATIQUE X'EAU

LUNDI 17H45 O
 MARDI 17H00 O 17H45 O
 MERCREDI 14H00 O
 JEUDI 17H00 O 17H45 O

Le groupe Sauv'nage permet aux enfants d'acquérir les compétences minimales pour assurer leur propre sécurité dans l'eau, en complément des leçons traditionnelles. Un test permettra de valider ces acquis avant de poursuivre vers la découverte d'autres activités natation, water-polo, plongeon, natation synchronisée...

Contact et informations

@mail : cognacnatation@live.fr

Tel : 06.04.65.75.93

Site : dauphinscognacais.over-blog.com

1. Adhésion.

L'adhésion au club des dauphins cognaçais est annuelle, elle donne accès aux activités du club qui se déroulent entre septembre et juin de l'année suivante en fonction du planning.

2. Activités.

Le planning des activités est organisé pour la saison complète. **Toutes les activités sont suspendues lors des vacances scolaires.** Un planning spécifique est alors établi. Les changements de groupe sont soumis à l'accord des entraîneurs et du conseil d'administration. Attention, aucun remboursement ne pourra être demandé en cas d'annulation de séance d'ordre exceptionnelle (vidange, problème technique, maladie, formation, ...).

3. Utilisation de la piscine.

La ville de Cognac met la piscine à disposition du club à titre gratuit. D'une manière générale les membres du club s'engagent à respecter le règlement intérieur concernant l'hygiène et la sécurité. **Ils s'engagent de plus à utiliser les vestiaires collectifs.**

4. Horaires et ponctualité.

Les horaires des activités correspondent aux heures dans l'eau. L'arrivée au bord du bassin ne pourra se faire que 10 minutes maximum avant le début de la séance. Le bassin doit être libéré dès la fin de séance. En cas de retard régulier sans raison valable, l'accès au bassin pourra être refusé par les entraîneurs.

5. Responsabilité et accès des parents au bassin.

Ne pas déposer vos enfants devant l'entrée de la piscine sans vérifier que celle-ci est ouverte et que l'entraîneur est présent. Nous vous rappelons que la responsabilité du club ne commence que lorsque les enfants sont accueillis par les entraîneurs. Les enfants devront être pris en charge au maximum 10 minutes après la fin de la séance. Les enfants mineurs devront attendre leurs parents dans le hall de la piscine.

L'accès des parents au bassin doit rester exceptionnel. Ils veilleront à ne pas intervenir auprès des nageurs et se faire le plus discret possible. Les parents désirant attendre leur enfant doivent patienter à l'accueil. En aucun cas ils ne pourront assister aux entraînements de manière régulière.

Le club décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation des biens personnels dans les vestiaires, lors des entraînements, des compétitions ou des stages.

6. Compétition et entraînement.

La participation régulière aux compétitions et aux entraînements est obligatoire pour l'ensemble des groupes compétition. En cas d'absences répétées et non justifiées lors des compétitions et/ou des entraînements, les nageurs seront réorientés vers le groupe loisirs. Des convocations pour les compétitions seront transmises, par mail, par SMS ou par papier. Sans réponse dans les délais, les nageurs ne seront pas engagés. Le transport des nageurs est assuré par les parents, le co-voiturage et la participation de tous sont vivement souhaités. Pour les compétitions hors région, le mini bus du club sera utilisé.

7. Stages.

Lors des périodes de vacances scolaires des stages pourront être organisés. En cas de stage avec hébergement collectif, les nageurs convoqués devront rendre leur dossier d'inscription accompagné du paiement au moins 10 jours avant le début du stage. En cas d'annulation, non justifiée par un certificat médical, à moins d'une semaine du premier jour du stage, 50% des coûts de stage seront conservés par le club.

8. Communication interne.

Afin d'informer ses adhérents sur l'actualité ou lors de cas particuliers (convocation réunion, annulation de séance, ...) le club utilisera en priorité les moyens de communication gratuit (mail, site internet). Chaque adhérent devra consulter régulièrement le site internet et transmettre une adresse e-mail valide lors de l'inscription.

9. Droit à l'image

Dans le cadre de la communication du club, des photos et/ou vidéos peuvent être réalisées lors des séances d'entraînement, des compétitions ou des stages. Elles pourront alimenter les supports du club : affiches, site internet, réseaux sociaux.

Les licenciés qui ne souhaitent pas figurer sur ces supports doivent en faire la demande par écrit auprès du club.

10. Traitement médical, maladie.

En cas de maladie, les licenciés ne participeront pas aux séances. Dans le cas de traitement médical de longue durée, les éducateurs devront être informés. Lors des stages, la fiche sanitaire de liaison et l'autorisation parentale devront être complétées.

11. Exclusion, radiation.

En cas de comportement inapproprié au bon fonctionnement du club (manque de respect, vol, violence, ...) le conseil d'administration pourra prononcer une exclusion temporaire ou une radiation totale du club. L'accès au bassin sera alors interdit.

LE FAIT D'ADHERER AU CLUB DE NATATION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT INTERIEUR. TOUT MANQUEMENT AU PRESENT REGLEMENT EXPOSE LE CONTRE-VENANT À DES SANCTIONS OU À UNE EXCLUSION DEFINITIVE DU CLUB.

Ecole de natation



Sécurité

Flotter, se déplacer, s'immerger,
sauter...
Consolider les apprentissages.

Découverte

Natation, plongeon, water-
polo, natation synchronisée,
palmes et tuba...



Vers la compétition

Découverte et apprentissage des
quatre nages.
3 à 4 compétitions d'animation



Compétition / Performance



Perfectionnement des quatre
nages. Programme et groupe
adapté à l'âge et au niveau.
Compétitions et stages

Natation Loisirs



Se perfectionner
Plaisir et bien-être
Chacun son rythme, chacun
sa pratique.
Avec matériel

A partir de janvier 2017
découvrez le water-polo avec les
Dauphins Cognaçais !

